



VILLE DE
LA TOUR - DE - PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 17/2012

le 31 octobre 2012

Concerne :

Demande de crédit de Fr. 156'370. -- pour la réalisation d'un ouvrage consacré au développement architectural de La Tour-de-Peilz de 1850 à nos jours et réponse à la motion de M. Alain Grangier « Histoire de La Tour-de-Peilz ».

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

En janvier 2008, M. le conseiller communal Alain Grangier a déposé une motion intitulée « Histoire de La Tour-de-Peilz demandant en substance que la Municipalité édite un nouvel ouvrage sur l'histoire de La Tour-de-Peilz.

La commission puis le conseil ont accepté la prise en considération de la motion, la renvoyant à la Municipalité pour étude et rapport. Cette dernière, après avoir réuni un certain nombre d'informations, a rencontré à plusieurs reprises la commission de prise en considération pour un échange de vues, la seconde fois en présence de M. Henri-Louis Guignard, ancien secrétaire municipal de la commune de Lutry et auteur de plusieurs ouvrages historiques consacrés aux communes. Ce dernier n'a pas manqué de rappeler le fort engagement tant humain que financier qu'exige une telle réalisation.

La commission a confirmé sa volonté de voir réaliser le livre en question, quand bien même des chiffres oscillant entre Fr. 150'000.- et 250'000.- ont été articulés.

Dans un premier temps, la Municipalité était enclue à entrer dans les vues du motionnaire. Elle ne pouvait que constater que les ouvrages existant et traitant de La Tour-de-Peilz ont vieilli. Cependant, l'importance de la tâche et les montants en jeu sont tels que la Municipalité a laissé le dossier sur la pile. Il faut dire également qu'il manque à la réalisation de ce projet une femme ou un homme orchestre susceptible de le mener à bien ou, comme en d'autres lieux, un groupe de citoyens décidés à le faire aboutir en investissant le temps nécessaire. Sans compter qu'on doit s'interroger sur l'intérêt que les habitants de La Tour-de-Peilz manifestent à l'égard d'un livre généraliste, forcément volumineux et pas très bon marché.



A l'automne 2011, cependant, la question de la réalisation d'un livre d'histoire a été reprise. Deux éléments principaux ont été retenus pour déterminer les suites à donner.

Premièrement, la Municipalité a manifesté en 2009 son intérêt pour la publication d'un ouvrage consacré à La Tour-de-Peilz pour autant que l'ouvrage en question soit réalisé avec le sérieux requis et constitue une référence en la matière. Deuxièmement, deux journalistes ayant des liens avec notre commune et susceptibles d'entreprendre un travail de longue durée ont été approchés mais ont décliné la proposition compte-tenu de leurs obligations professionnelles.

A ce stade, deux options ont été identifiées: a) la réalisation d'un ouvrage sur La Tour-de-Peilz au fil de ses sites et rues ; b) la réalisation d'un ouvrage consacré au développement architectural de La Tour-de-Peilz pour la période 1850 à aujourd'hui.

Pour juger de l'intérêt et de la crédibilité de ces deux projets, différents contacts ont été pris avec des personnes de référence, plus particulièrement avec le professeur François Vallotton de l'Université de Lausanne et Sabine Carruzzo-Frei, secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons et co-auteure d'un mémoire sur le développement touristique de Vevey-Montreux. Ces personnes ont relevé l'intérêt d'un travail consacré au développement urbanistique et architectural de La Tour-de-Peilz et considéré la réalisation d'un ouvrage au fil des sites et rues convenu et peu porteur.

Nos interlocuteurs ont souligné qu'actuellement les questions de développement urbanistique et urbain en Suisse et sur l'Arc lémanique sont l'objet de plusieurs projets de recherches et publications. Il devrait alors être possible de trouver des personnes intéressées par un tel travail. En outre, une étude sur le développement urbanistique de La Tour-de-Peilz viendrait utilement compléter les connaissances en la matière.

Par ailleurs, un travail de mémoire de licence ès lettres a déjà été réalisé en 2000. Ce travail était consacré au développement de l'architecture privée à La Tour-de-Peilz entre 1850 et 1914 et aux villas du bord du lac. Son auteure est désormais archiviste à la commune de Prilly. Contactée, cette dernière a relevé également l'intérêt d'un travail plus global qu'elle ne peut mener aujourd'hui en raison de son activité professionnelle.

Il faut noter également le fort développement de notre commune à partir de la construction de la gare en 1861. En effet, alors que la commune comptait 800 habitants en 1850, la population fait plus que doubler en 50 ans en passant à 2'500 habitants en 1900. La population passera à 5'000 habitants en 1950 pour doubler encore une fois avant la fin du 20e siècle. Aucun ouvrage n'offre actuellement de synthèse sur cette période-clé de l'histoire et du développement de notre commune.

Enfin, la prochaine modification de notre centre-ville avec la construction du parking des Remparts et l'aménagement de la place des Anciens-Fossés augmente l'intérêt d'un tel regard sur les développements urbanistiques passés et présents de La Tour-de-Peilz.

Grâce aux différents contacts mentionnés plus haut, il a aussi été possible de solliciter des personnes ou des bureaux susceptibles de mener à bien un tel projet. Finalement, une offre a été demandée à deux bureaux. Celle-ci portait sur la réalisation d'un ouvrage consacré au développement urbanistique de notre commune de La Tour-de-Peilz de la deuxième moitié du 19e siècle au 20e siècle, voire au début de ce siècle.

L'offre devait être chiffrée et comporter trois volets.



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 17/2012 du 31 octobre 2012

Le premier volet concerne le travail de recherche, l'organisation de celui-ci et la méthode retenue. L'offre indique brièvement les qualifications de la ou des personnes en charge de ce travail et la durée de cette phase.

Le second volet est propre à l'ensemble des opérations liées à la réalisation d'un ouvrage de 150 pages environ, richement illustré et destiné au grand public. L'offre doit comprendre le format, le nombre de photographies envisagées ainsi qu'un prix public et un prix d'achat pour la commune en fonction du nombre d'exemplaires retenu. L'offre indique l'éditeur envisagé et la composition de l'équipe éditoriale.

Le troisième et dernier volet consiste en la réalisation d'une exposition, organisée à la salle des Remparts, en lien avec l'inauguration de la place des Anciens-Fossés à fin 2014.

Des deux bureaux sollicités, un seul a rendu une offre. Le deuxième ayant renoncé en raison de l'envergure du projet et des engagements déjà en court.

L'offre rentrée donne lieu aux montants suivants pour les trois volets de l'offre :

Recherche et rédaction	Fr. 46'000.--
Edition et publication	
• variante 1 pour 2000 exemplaires	Fr. 98'150.--
• variante 2 pour 3000 exemplaires	Fr. 102'170.--
• variante 3 pour 4'000 exemplaires	Fr. 106'950.--
• variante 2 retenue	Fr. 102'170.--
Exposition	Fr. 8'200.--
TOTAL	Fr. 156'370.--

Le livre sera acheté et vendu par la commune, sur la base d'une souscription, chaque ouvrage vendu (prix estimé Fr. 50.--) diminuera d'autant le coût global pour la commune.

Ce projet figure au plan des investissements à raison de Fr. 50'000.-- en 2012 et Fr. 100'000.-- en 2013.

CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 17/2012,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce préavis,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 17/2012 du 31 octobre 2012

décide :

- a) de réaliser un ouvrage consacré au développement architectural de La Tour-de-Peilz de 1850 à nos jours;
- b) d'accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 156'370.--, à prélever par le débit du compte N° 9146.014.00 « Livre sur le développement architectural de La Tour-de-Peilz » ;
- c) d'amortir cet investissement par le compte N° 9282.001.00 « Dépenses et investissements futurs » doté à ce jour de Fr. 11'165'000.-- ;
- d) de financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- e) de prendre acte que le présent préavis répond à la motion de M. Alain Grangier « Histoire de La Tour-de-Peilz».

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :



Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Délégué municipal : M. Lyonel Kaufmann

Adopté par la Municipalité le 8 octobre 2012

Annexes :

- Motion de M. Alain Grangier
- Rapport de la commission de prise en considération



Conseil Communal de La Tour-de-Peilz

Motion Alain Grangier Histoire de La Tour-de-Peilz

Développement

Préambule

Pour savoir où l'on va, il faut savoir où l'on est et pour savoir où l'on est, il faut savoir d'où l'on vient.

Tout lieu a une histoire et toute histoire mérite d'être contée.

Histoire de La Tour-de-Peilz

Seuls 3 ouvrages dédiés spécifiquement à l'histoire de La Tour-de-Peilz ont été édités :

- « Notes descriptives et historiques sur la Ville de La Tour-de-Peilz » par A. Naef, librairie B. Benda, Lausanne, édit. 1892
- « Histoire de la Ville de La Tour-de-Peilz » par Albert de Montet complétée et publiée par Ed. Recordon, professeur et directeur du collège et de l'école supérieure de Vevey, imprimerie Säuberlin et Pfeiffer SA, 1^{ère} édition 1927, 2^{ème} édition 1977.
- « La Tour-de-Peilz, Cité Rhodanienne » par J.-C. Mayor, imprimerie Klausfeld SA Vevey, édité par La Municipalité de La Tour-de-Peilz en 1957.

Ce dernier ouvrage, tiré à 3'000 exemplaires, était distribué par la Municipalité à chaque nouveau Conseiller/ère communal et à chaque nouveau citoyen/enne.

Force est de constater que l'histoire de notre Commune est méconnue par bon nombre de Conseillers/ères communaux et de citoyens/ennes. Les ouvrages susmentionnés sont épuisés depuis longtemps et quelques exemplaires se trouvent encore chez les bouquinistes.

Les personnes pouvant raconter la vie quotidienne des cinquante dernières années à La Tour-de-Peilz sont agées. Leurs témoignages sont d'un grand intérêt et sont indispensables à l'élaboration de textes anecdotiques.

Il est souhaitable que les élus/es politiques de la Commune en connaissent son passé et la manière de vivre qu'on eue les habitants de la cité au cours des âges. Il est donc primordial de faire le point de nos connaissances sur l'Histoire de La Tour-de-Peilz.

Conclusions

Vu que :

- nombre d'élus/es politiques et de citoyens/ennes méconnaissent l'histoire de leur Commune,
- les livres sur l'histoire de La Tour-de Peilz sont épuisés,
- le dernier livre sur l'histoire de La Tour-de-Peilz a été édité par La Municipalité il y a un demi-siècle,

la présente motion demande à la Municipalité d'éditer un livre sur l'histoire de La Tour-de-Peilz.

Par principe démocratique, ce sujet mérite un débat au Conseil Communal et par conséquent, je demande le renvoi de cette motion à l'examen d'une Commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi à la Municipalité.



**Rapport de la Commission chargée d'étudier la motion de
M. Alain Grangier intitulée « La Tour-de-Peilz, histoire »
demandant à la Municipalité d'éditer un livre sur l'histoire de la ville.**

**Au Conseil communal de
La Tour-de-Peilz**

Madame La Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée pour cette étude était composée de :

Madame	Christiane Rithener
Messieurs	Amilcar Cunha
	Eric Petitpierre
	Alain Grangier
	Kurt Egli qui remplace Patrice Wenger
	Olivier Wächli
	Guillaume Baechler
	Yves Belet
	Jacques Vallotton, président-rapporteur

La Commission s'est réunie le jeudi 20 mars dans la salle 1 de la Maison de Commune, de 18h30 à 19h40.

Ont assisté également à l'ensemble de la séance Madame le Syndic, Nicole Rimella, M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal, et M. Didier Erard, secrétaire-adjoint.

Objet de la motion

La motion de M. Alain Grangier demande à la Municipalité de maintenir et développer l'histoire de la Tour-de-Peilz en éditant un livre.

Discussion

Madame le Syndic, Nicole Rimella, fait tout d'abord remarquer qu'il ne s'agit pas formellement, selon son avis, d'une motion, mais d'un postulat puisque la demande ne comprend pas de montant. Ceci précisé, elle déclare partager le souci du motionnaire pour sauvegarder la mémoire de la Commune.

Dans le cadre de l'Union des communes vaudoises, annonce-t-elle, la ville participe au projet d'un livre. Mais la place réservée à La Tour-de-Peilz restera très limitée. Elle rappelle que le Conseil communal a déjà accepté le financement d'un DVD qui sera remis à chaque nouvel habitant de La Tour-de-Peilz. Le secrétaire adjoint, Didier Erard, précise que, sur ce DVD- qui reviendra à 40.000 fr- sera enregistré un film de 7 minutes sur le thème des quatre saisons. Le passé et le présent de la ville seront mélangés, mais le commentaire restera forcément succinct sur une durée si courte. Une pochette avec quelques dates complétera cette carte de visite qui n'a pas la prétention de remplacer un ouvrage historique.

Les représentants de l'exécutif ont participé ensuite à la discussion générale dans un esprit ouvert et constructif.

M. Alain Grangier a rappelé les raisons qui l'ont poussé à développer sa motion. Les livres d'histoire sur la cité : « Notes descriptives et historiques sur la Ville de La Tour-de-Peilz »

d'André Naef, édité en 1892, « Histoire de la Ville de La Tour-de-Peilz » d'Albert Montet édité en 1929 et « La Tour-de-Peilz, Cité Rhodanienne » de Jean-Claude Mayor édité en 1957, sont depuis longtemps épuisés. Depuis, rien n'a été entrepris. C'est très dommage, car la mémoire du siècle qui vient de s'achever risque de se perdre à jamais si on ne récolte pas les témoignages de personnes encore en vie et qui ont beaucoup à raconter sur La Tour-de-Peilz avant le fort développement démographique de ces dernières décennies. Le motionnaire a aussi démontré avec l'appui de moult exemples la richesse de l'iconographie à disposition de la fin du 19^e et au 20^e siècle : photos, cartes postales qui pourraient être exploités dans le cadre d'un ouvrage.

On rappelle qu'en 2001, avait été mise sur pied une exposition de photographies, « Les quartiers de La Tour-de-Peilz ». La Commission culturelle avait eu l'ambition d'en faire un livre. Un auteur avait été même contacté. Mais, pour des raisons financières, le projet avait été abandonné.

Des échanges de propos entre participants à cette séance, il ressort quelques constats. La réalisation d'un ouvrage historique de type académique et de niveau universitaire n'apparaît pas judicieuse. Les anciens livres d'histoire aujourd'hui épuisés pourraient être scannés, selon l'idée d'un commissaire, et mis à disposition sur le web. Il s'agirait donc plutôt de privilégier l'histoire contemporaine de la localité à l'évidence négligée ces derniers temps. Il est relevé par un membre de la Commission qu'il y a urgence à sauver la mémoire de témoins du passé et à réaliser un livre avant qu'ils ne disparaissent.

L'idée de tâter le terrain auprès d'autres communes du district pour réaliser un ouvrage historique sur la Riviera étant donné que l'histoire de La Tour-de-Peilz est intimement liée à celle de la région, et vice-versa, est également lancée sans susciter pour l'instant un grand enthousiasme.

La richesse du thème développé par la motion de M. Alain Grangier provoque la suggestion que la Municipalité se fasse aider dans ses choix par un comité de pilotage qu'elle nommerait.

Vœux

En conclusion de ses délibérations, les commissaires souhaitent que la Municipalité édite un nouveau livre sur La Tour-de-Peilz . Il devra comprendre une partie historique et une autre contemporaine qui s'étende grossso modo sur le siècle écoulé. Une importante iconographie facilitée par les techniques de reproduction moderne devra enrichir cet ouvrage. Son style devra être attrayant, donc plus proche de celui d'un journaliste que d'un historien.

Vote

La commission, sans réserve et hésitation, vote à l'unanimité la prise en considération de la motion de M. Alain Grangier « La Tour-de-Peilz, histoire » demandant à la Municipalité d'éditer un nouveau livre d'histoire.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de la Tour-de-Peilz,

- vu la motion de M. Alain Grangier intitulée « La Tour-de-Peilz, histoire » demandant d'éditer un livre sur l'histoire de La Tour-de-Peilz
- entendu le rapport de la Commission chargé de l'examen de cette motion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- de prendre en considération la motion de M. Alain Grangier et de la renvoyer à la Municipalité.

Au nom de la Commission, le président rapporteur

Jacques Vallotton

La Tour-de-Peilz, le 30 mars 2008